

3 0 0 / 2 3

AVIS AUX CANDIDATS RETENUS LICENCE PROFESSIONNELLE

Il est porté à la connaissance des candidats retenus en liste principale que les inscriptions auront lieu les 02 et 03 octobre 2023 :

Le dossier d'inscription est constitué des pièces suivantes :

- Original de diplôme DUT, DEUG ou équivalent, (Obligatoire),
- Original du baccalauréat (Obligatoire),
- (04) copies des diplômes,
- Copie des relevés de notes,
- (02) Copie de la CIN,
- Extrait de Naissance,
- (04) photos d'identité (format carte nationale),
- (02) Enveloppes timbrées portant l'adresse de l'étudiant,
- (01) Enveloppe grand format
- Engagement légalisé (Téléchargez l'engagement sur le site web),
- Fiche d'inscription à l'AMO (<http://www.usms.ac.ma/amo/login.php>).



P LE DIRECTEUR ET P.O.
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
LAHCEN IMASS